



**POUR UN MONDE MARITIME
NUMÉRIQUE PLUS SÛR**

DOSSIER DE PRESSE

2023

SOMMAIRE

LES ENJEUX DE LA NUMÉRISATION DU MONDE MARITIME ET PORTUAIRE.....	3
FRANCE CYBER MARITIME : POUR UN MONDE MARITIME NUMÉRIQUE PLUS SÛR.....	4
MISSIONS DE FRANCE CYBER MARITIME.....	5
LE M-CERT (<i>MARITIME COMPUTER EMERGENCY RESPONSE TEAM</i>).....	6
LES MEMBRES DE FRANCE CYBER MARITIME.....	7
RELATIONS INSTITUTIONNELLES	10
RELATIONS INTERNATIONALES	10

LES ENJEUX DE LA NUMÉRISATION DU MONDE MARITIME ET PORTUAIRE

Le transport maritime est vital pour le fonctionnement de l'économie mondiale. 90 % des échanges internationaux se font par voie maritime. Comme de très nombreux secteurs, le monde maritime et portuaire s'est engagé dans une transformation numérique sans précédent, pour accroître ses performances, sa compétitivité, sa sécurité.

Or la numérisation de ce secteur stratégique et à haute valeur économique n'est pas exempte de risques et peut présenter des vulnérabilités pouvant être exploitées par des organisations criminelles, étatiques, terroristes ou activistes. Le secteur maritime et portuaire possède également des besoins particuliers en matière de cybersécurité, en raison d'équipements et de conditions d'exploitation spécifiques. Une cyberattaque à l'encontre d'un navire ou d'un port peut avoir des conséquences opérationnelles, financières, physiques et environnementales considérables et générer des effets en cascade dépassant largement le seul périmètre de la victime, voire du secteur maritime et portuaire. Tout l'approvisionnement d'une région ou d'un pays peut s'en trouver affecté.

Fort de ce constat et à la lumière des crises cyber aux répercussions mondiales, la France décide en 2018 de renforcer la cybersécurité de ce secteur vital pour sa souveraineté et son économie. Aussi le Comité Interministériel de la mer (CIMer) du 15 novembre 2018 décide-t-il par sa mesure 46 « *la création d'une commission cybersécurité et la préfiguration d'un centre national de coordination de la cybersécurité pour le maritime* ».

La « commission cybersécurité » voit le jour le 7 novembre 2019 sous la forme du Conseil de la Cybersécurité du monde Maritime (C2M2). Présidé par le Secrétaire général de la mer (SGMer), le C2M2 réunit administrations traitant des questions maritimes et opérateurs publics et privés

des secteurs maritimes, portuaires et de la cybersécurité. Il a pour mission de définir la stratégie et d'orienter les actions des acteurs publics et privés concernés en matière de cybersécurité maritime.

A la suite d'un groupe de travail public/privé piloté par le SGMer, l'association « loi 1901 » France Cyber Maritime est créée le 17 novembre 2020, afin de porter le « centre national de coordination de la cybersécurité pour le maritime ». Elle reçoit le soutien de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et d'une quinzaine de partenaires des secteurs du maritime et de la cybersécurité. France Cyber Maritime est admise au C2M2 en tant que membre de droit le 1 mars 2021. L'association tient sa première Assemblée Générale le 27 mai 2021 et compte 45 membres fin 2021.

Le C2M2 adopte, le 19 juillet 2021, la **stratégie de cybersécurité des secteurs maritime et portuaire**, sous double timbre SGMer/ANSSI. Le document établit un panorama des risques et des enjeux et définit un plan d'actions en termes de gouvernance, de protection, de défense et de résilience. Il affirme la place de la cybersécurité maritime dans les enjeux de sûreté maritime et confirme le rôle de France Cyber Maritime et sa contribution au plan d'actions.

Le 27 juillet 2021, France Cyber Maritime bénéficie d'une subvention d'un million d'euros sur trois ans, dans le cadre du volet cybersécurité de France Relance, afin de démarrer l'activité du Maritime Computer Emergency Response Team (M-CERT), centre de veille, d'alerte et d'assistance cyber opéré par l'association.

L'association tient sa deuxième Assemblée Générale le 31 mai 2022, au cours de laquelle elle adopte ses statuts et son règlement intérieur révisés à l'aune d'une année d'activité. Elle compte 62 membres au 31 décembre 2022.

“

L'ANSSI soutient depuis plusieurs années France Cyber Maritime dont l'action, au côté des acteurs du monde maritime et portuaire, est essentielle pour renforcer la résilience du secteur en matière de cybersécurité et faire face aux menaces actuelles.

VINCENT STRUBEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANSSI

”

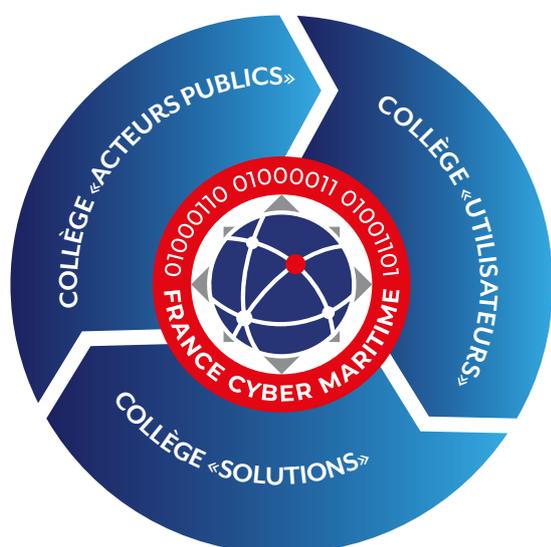
POUR UN MONDE MARITIME NUMÉRIQUE PLUS SÛR

France Cyber Maritime est une association loi 1901 créée en novembre 2020. Elle a pour missions d'accroître la résilience du monde maritime et portuaire face aux menaces cyber et de contribuer à la création d'une filière d'excellence française en cybersécurité maritime.

Pour cela, France Cyber Maritime encourage le développement de solutions de cybersécurité adaptées et opère le M-CERT (*Maritime Computer Emergency Response Team*), un centre à vocation nationale qui offre information et assistance à l'ensemble des opérateurs du secteur.

Forte de plus de 70 adhérents, France Cyber Maritime accueille au sein de trois collèges des acteurs publics et des collectivités territoriales littorales de métropole et d'outre-mer, des opérateurs maritimes et portuaires ainsi que des offreurs de solutions de cybersécurité.

Elle est soutenue par le Secrétariat Général de la Mer (SGMer), l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI), France Relance, Brest Métropole ainsi que la Région Bretagne.



LES 3 COLLÈGES DE FRANCE CYBER MARITIME

- « Acteurs publics » : administrations, agences de l'Etat et collectivités territoriales
- « Utilisateurs » : opérateurs maritimes et portuaires
- « Solutions » : offreurs qualifiés de solutions de cybersécurité

DATES CLÉS DE FRANCE CYBER MARITIME

NOVEMBRE 2020

17 novembre : Assemblée générale constitutive de France Cyber Maritime (FCM), réunissant le Cluster Maritime Français, Brest Métropole et le Pôle Mer Bretagne Atlantique.

18 novembre : Dépôt des statuts de l'association en Sous-préfecture de Brest.

MARS 2021

1^{er} mars : Admission de France Cyber Maritime en tant que membre de droit du C2M2 (Conseil de la cybersécurité du monde maritime).

MAI 2021

18 et 19 mai : L'ANSSI et la région Bretagne rejoignent France Cyber Maritime en tant que membre fondateur.

27 mai : La première Assemblée Générale de France Cyber Maritime réunit ses 35 membres fondateurs en visioconférence.

MISSIONS DE FRANCE CYBER MARITIME

+

Accroître la résilience du monde maritime et portuaire face à la menace cyber



Opérer le M-CERT (*Maritime Computer Emergency Response Team*) qui offre information et assistance aux opérateurs du secteur

+

Contribuer à la création d'une filière d'excellence française en cybersécurité maritime



Encourager le développement de solutions de cybersécurité adaptées aux besoins de la filière

+

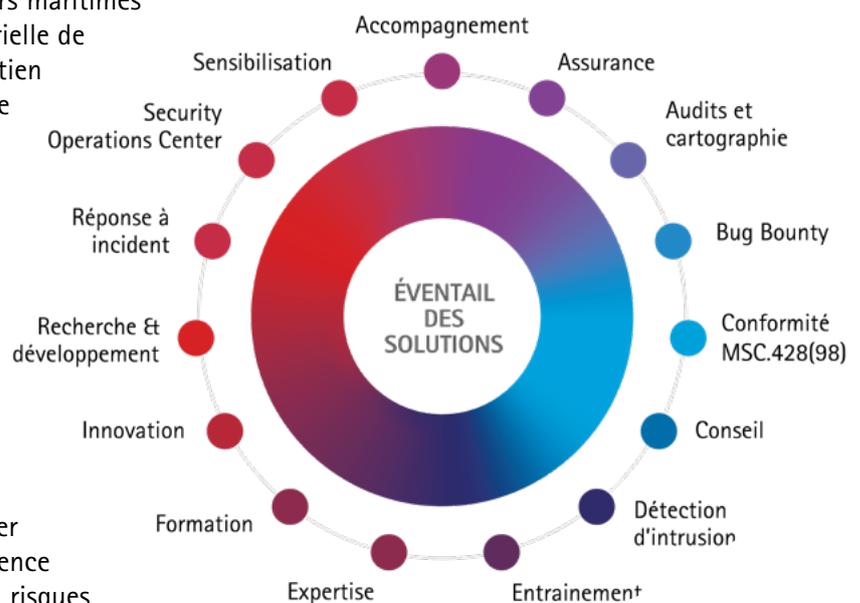
En plus de ses missions opérationnelles, France Cyber Maritime contribue, conformément à ses statuts, à l'étude du cadre juridique le plus adapté aux activités du **Centre de coordination national de la cybersécurité pour le maritime**.

LA CYBERSÉCURITÉ MARITIME À 360°

Les particularités et la complexité des secteurs maritimes et portuaires nécessitent une approche sectorielle de la cybersécurité. C'est pourquoi, avec le soutien de ses adhérents, France Cyber Maritime analyse les besoins des opérateurs du monde maritime et portuaire et les conseille afin d'identifier les solutions les plus adaptées et les plus performantes : assurance, audits et cartographie, *Bug Bounty*, détection d'intrusion, entraînement, sensibilisation, réponse à incidents, R&D...

Par son action et au-delà de l'éventail de solutions proposées par ses adhérents du collège « solutions », France Cyber Maritime contribue également à la résilience du secteur maritime et à la réduction des risques cyber.

Enfin, l'association tend aussi à développer et promouvoir l'excellence française en cybersécurité maritime, en particulier par des actions de communication, d'animation et de valorisation, en France comme à l'international.



LE M-CERT : ANALYSER, ANTICIPER, PARTAGER

Une plus grande résilience du monde maritime et portuaire passe également par une capacité à anticiper la menace et à assister les victimes de cyberattaques. C'est la mission confiée au M-CERT (*Maritime Computer Emergency Response Team*).

Ce centre à vocation nationale, implanté à Brest, est en premier lieu chargé de la veille et de l'analyse de la menace ainsi que de la diffusion de bulletins d'information afin de permettre aux opérateurs maritimes et portuaires d'être alertés. Il recueille les incidents et offre assistance à l'ensemble des acteurs métropolitains et ultramarins.

Le M-CERT a rejoint l'association **InterCERT France** en 2022, afin de s'intégrer au mieux dans le réseau des acteurs des CSIRTs et CERT français de premier plan pour mieux lutter contre la menace cyber.



LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS PRODUITS PAR LE M-CERT :



¹ L'InterCERT France est une association loi 1901 qui constitue la première communauté de CSIRT en France, dont l'objectif est de renforcer la capacité de chaque membre à détecter et à répondre aux incidents de sécurité impactant son périmètre notamment par l'échange d'expérience et le partage d'informations.

LES MEMBRES DE FRANCE CYBER MARITIME

Forte de plus de plus de soixante-dix adhérents, France Cyber Maritime les accueille au sein de trois collèges :

- « **Acteurs publics** » : organismes chargés des politiques publiques, administrations et agences centrales de l'État, collectivités territoriales et leurs groupements...
- « **Utilisateurs** » : tous organismes publics ou privés ayant des activités maritimes ou portuaires et exprimant des besoins spécifiques en cybersécurité, ainsi que les organisations et associations représentatives du secteur : compagnies maritimes, ports de commerce, de pêche et de plaisance, chantiers de construction et de réparation navale, opérateurs d'énergies marines renouvelables, opérateurs pétroliers et gaziers offshore...
- « **Solutions** » : tous organismes publics ou privés susceptibles de proposer ou de développer, en collaboration avec des adhérents du collège « utilisateurs », des solutions spécifiques en cybersécurité, ainsi que les organisations et associations représentatives du secteur : solutions matérielles et logicielles, formation, recherche, entraînement, conseil, audit, maintien en condition de sécurité, assurance, certification...



COLLÈGE « ACTEURS PUBLICS »

NOM	SITE INTERNET
L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI)	https://www.ssi.gouv.fr/
Brest Métropole	https://www.brest.fr/
GIP ACYMA	https://www.cybermalveillance.gouv.fr
Région Bretagne	https://www.bretagne.bzh/
Région Pays de la Loire	https://www.paysdelaloire.fr/
Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM)	https://www.shom.fr/

COLLÈGE « UTILISATEURS »

NOM	SITE INTERNET
Les Abeilles International	https://abeilles-international.net/
Alcatel Submarine Networks	https://web.asn.com/en/
Armateurs de France	https://www.armateursdefrance.org/
Bolloré Ports	https://www.bolloré-ports.com/
Brittany Ferries	https://www.brittany-ferries.fr/
Cerema	https://www.cerema.fr/
Cluster Maritime Français	https://www.cluster-maritime.fr/
CMA CGM	https://www.cma-cgm.fr/
Compagnie Maritime Nantaise	https://www.compagnie-maritime-nantaise.com/
Direction des ports CCI Vars - Ports de la rade de Toulon	https://www.portsradetoulon.com/
Elengy	https://www.elengy.com/fr/
Fédération française des pilotes maritimes (FFPM)	https://pilotes-maritimes.com/
France PCS	https://www.france-pcs.fr
Gazocéan	https://www.gazocean.com/fr/
Genavir	https://www.genavir.fr/
GIE VIGIE ports	https://www.vigie-ports.fr/
Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN)	https://gican.asso.fr/
IFREMER	https://wwz.ifremer.fr/
Les Abeilles Internationales	https://abeilles-international.net/
Marfret	https://www.marfret.fr/
Naval Group	https://www.naval-group.com/fr
NEXEYA	https://www.nexeya.com/fr/
Orange Marine	https://marine.orange.com/fr/
Pôle Mer Bretagne Atlantique	https://www.pole-mer-bretagne-atlantique.com/fr/
Pôle Mer Méditerranée	https://www.polemermediterranee.com/
PONANT	https://www.ponant.com/
SeaOwl Marine	https://seaowlgroup.com/
Société portuaire Brest Bretagne	https://www.brest.port.bzh/fr/
Technopole Brest-Iroise	https://www.tech-brest-iroise.fr/
UPEM	https://www.upem.org/

NOM	SITE INTERNET
Adam Assurances	https://www.adam-assu-mar.com/
Alcyconie	https://alcyconie.com/
Allentis	https://www.allentis.eu/
AMOSSYS	https://www.amossys.fr/fr/
Axians Défense Ouest	https://www.axians.fr/
BESSE	https://www.besse.fr/fr
CyWake	https://cywake.io/
Deloitte	https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/home.html?icid=-site_selector_fr
DIATEAM	https://www.diateam.net/fr/
École Nationale Supérieure Maritime (ENSM)	https://www.supmaritime.fr/
Ecole Navale	https://www.ecole-navale.fr/
EES-CLEMESSY	https://www.clemessy.com/home
ENSTA Bretagne	https://www.ensta-bretagne.fr/
Filhet Allard Maritime	https://www.famarit.com/fr/
Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques (FMES)	https://fmes-france.org/
Gatewatcher	https://www.gatewatcher.com/
GLIMPS	https://www.glimps.fr/
Groupe Asten	https://www.groupe-asten.fr/
HarfangLab	https://www.harfanglab.io/
Holiseum	https://www.holiseum.com/
IMT Atlantique	https://www.imt-atlantique.fr/fr
IoT.bzh	https://iot.bzh/fr/
KUB Cleaner	https://www.kub-cleaner.com/fr/stations-de-decontamination-usb/
Marlink	https://marlink.com/
Pôle d'Excellence Cyber	https://www.pole-excellence-cyber.org/
Prorisk	https://www.groupe-prorisk.com/
Seela	https://seela.io/
SEKOIA	https://www.sekoia.fr/
Semsoft	https://www.semsoft-corp.com
SourcTEC	https://www.sourcitec.com/
Thales	https://www.thalesgroup.com/fr
THALOS	https://www.thalos.fr/fr/home-fr.html
YesWeHack	https://www.yeswehack.com/fr/

RELATIONS INSTITUTIONNELLES



France Cyber Maritime est une association « loi 1901 » qui répond de son action devant l'Assemblée générale de ses membres et est dirigée par un Conseil d'administration élu. Cependant, ses statuts stipulent qu'elle conduit ses missions en lien avec l'Etat.

Ce lien se manifeste par des relations suivies avec le Secrétariat général de la mer (SGMer), l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et le Conseil cyber pour le monde maritime (C2M2).

France Cyber Maritime a par ailleurs établi des conventions de coopération avec la Gendarmerie Maritime et la Marine nationale respectivement en juin et septembre 2021, afin de fixer un cadre à un partage d'expérience et d'information destiné à accroître la sécurité numérique du monde maritime et portuaire et à permettre la montée en compétence mutuelle des partenaires.

RELATIONS INTERNATIONALES

France Cyber Maritime établit des relations avec quelques organismes choisis ayant des activités comparables aux siennes, afin d'évaluer les perspectives de relations de confiance en matière d'échanges opérationnels, notamment avec :

- La chaire cyber maritime de Tallin;
- La *Digital Security Authority* (Chypre);
- L'OTAN;
- Le NORMA Cyber (*Norwegian Maritime Cyber Resilience Center*) ;
- Le MTS-ISAC (*Maritime Transportation System - Information Sharing and Analysis Center*).

Elle cherche également à promouvoir l'initiative française à l'occasion de salons, colloques et conférences de portée européenne et internationale.



CONTACT PRESSE

presse@france-cyber-maritime.eu

FRANCE CYBER MARITIME

Le Grand Large

Quai de la douane, 2^{ème} éperon

29200 BREST

CONTACT

02 57 52 09 87

@ contact@france-cyber-maritime.eu

 www.france-cyber-maritime.eu

 France Cyber Maritime

 @FrCyberMaritime



www.france-cyber-maritime.eu

AVEC LE SOUTIEN DE



Secrétariat général
de la mer

